

Agenda financier pour 2026

PARIS, France – 28 novembre 2025 | <u>Sidetrade</u>, leader mondial des applications d'IA dédiées à l'Order-to-Cash, annonce son calendrier de publications financières pour l'exercice 2026.

Chiffre d'affaires de l'exercice 2025

Mardi 20 janvier 2026 après Bourse

Résultats annuels 2025

Mardi 31 mars 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2026

Mardi 14 avril 2026 après Bourse

Assemblée générale des actionnaires

Jeudi 18 juin 2026 à partir de 11h00

Chiffre d'affaires du premier semestre 2026

Mardi 21 juillet 2026 après Bourse

Résultats du premier semestre 2026

Mardi 22 septembre 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2026

Mardi 20 octobre 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires de l'exercice 2026

Mardi 26 janvier 2027 après Bourse

Relations investisseurs & Relations médias

Christelle Dhrif 00 33 6 10 46 72 00 <u>cdhrif@sidetrade.com</u>

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth. ALBFR.PA) est une entreprise d'intelligence artificielle spécialisée dans la transformation du cycle Order-to-Cash et la génération de cashflow. Grâce à « Aimie », sa technologie d'intelligence artificielle de nouvelle génération, Sidetrade analyse quotidiennement plus de 7 700 Mrd\$ de transactions inter-entreprises dans son cloud, anticipant les comportements de paiement de plus de 41 millions d'entreprises à travers le monde. Aimie améliore la productivité et le BFR des organisations. Avec plus de 450 employés en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Australie, aux Philippines et au Brésil, Sidetrade accompagne des grandes entreprises dans plus de 85 pays, dont AGFA, BMW Financial Services, Bunzl, DXC, Engie, Inmarsat, KPMG, Lafarge, Manpower, Morningstar, Page, Randstad, Safran, Saint-Gobain, Securitas, Siemens, UGI, Veolia.

Sidetrade est membre du Pacte Mondial des Nations Unies, adhérant à ses principes d'entreprise responsable. Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez @Sidetrade sur LinkedIn.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.